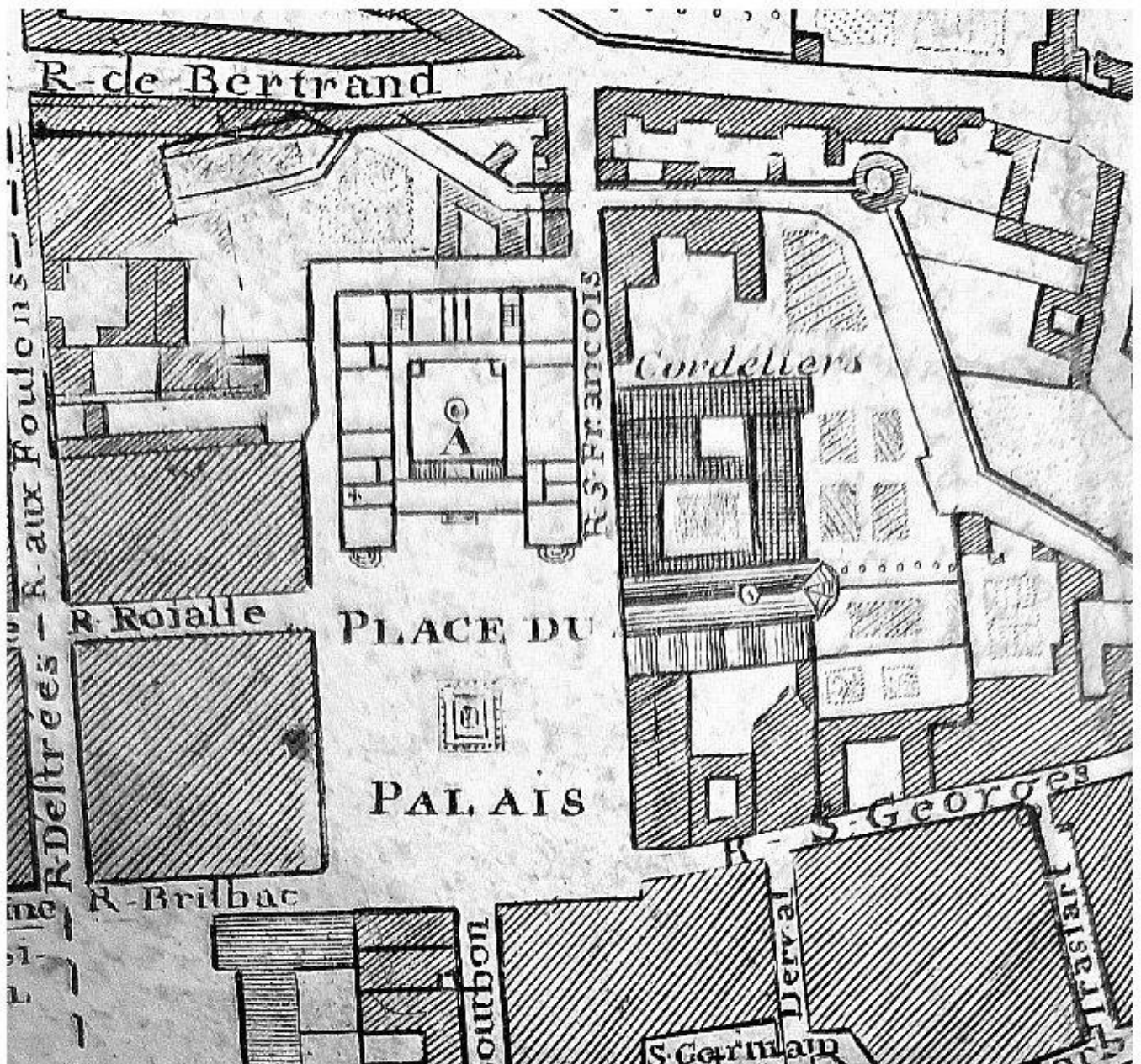


Lorsque les Etats de Bretagne se tenaient à Rennes, c'était aussi dans les salles des Cordeliers qu'ils prenaient ordinairement séance, et ce fut là qu'ils se tinrent pour la dernière fois en 1789. Les rapports qu'eut le Parlement de Bretagne avec les Cordeliers de Rennes donnèrent beaucoup de considération à leur couvent.



**Chapelle des Cordeliers**, en Saint-Germain, rue Saint-François. « D'argent à un saint François à genoux et contourné, de carnation, vêtu des habits de la couleur de son Ordre et diadémé d'or, regardant un séraphin en croix de gueules, duquel sortent cinq rayons de même qui vont aboutir aux mains, au côté et aux pieds du saint, le séraphin entouré d'un nuage au naturel, et le saint ayant derrière lui un arbre de sinople, mouvant du flanc dextre » (*Armorial général ms. de 1697*). **Le P. Toussaint de Saint-Luc dit positivement que le couvent des Cordeliers de Rennes fut fondé au XIIIème siècle.** Un incendie qui consuma, dans le XVIème siècle, la sacristie où était le dépôt des archives, anéantit les plus anciens titres ; mais on peut encore réunir plusieurs preuves attestant, en effet, l'existence du couvent des Frères-Mineurs à Rennes au milieu du XIIIème siècle. Ainsi, *le Nécrologe de cette maison nous apprend que Mathieu de Laval fut inhumé dans*



le chœur de l'église conventuelle en 1242 (**Martyrologium Franciscanorum Redonensium - Bibliothèque nationale, Baluze XLI, 29**). Peu de temps après, Mahaut, dame de Pordic, fit un legs de 100 sols, par testament daté de 1247, en faveur des Frères-Mineurs de Rennes. L'on sait aussi que le chapitre provincial de l'Ordre de Saint François fut tenu à Rennes en 1252, et que les Cordeliers achetèrent en cette ville, dans le territoire de Toriel (**nunc enclos de la Visitation**), un jardin sous le fief de l'abbaye de Saint-Melaine, en 1269. La *Vie de Saint Yves* nous montre encore ce bienheureux suivant à Rennes les leçons d'un docte religieux de Saint François, qui y enseignait l'Écriture-Sainte vers 1280. **On lit dans Du Paz que Geoffroy Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, légua par testament, en 1264, 10 livres à la fabrique des Frères-Mineurs de Rennes. Enfin, en 1270, il y avait à Rennes un gardien (c'était le nom donné au supérieur d'un couvent de Cordeliers)**, qui fit avec le cellerier de Saint-Melaine le compte des rachats des vœux pour le voyage de Terre-Sainte, dans le diocèse de Rennes (**Dom Lobineau, Preuves de l'Histoire de Bretagne, 448**). Il résulte de tous ces faits que l'on peut raisonnablement reporter **la fondation du couvent des Cordeliers de Rennes à environ l'an 1230**, puisqu'en 1242 on inhumait déjà dans le chœur de leur église. « *Le local que les Cordeliers occupèrent à leur arrivée à Rennes, et qui leur fut donné par les Ducs de Bretagne fondateurs de leur couvent, était un ancien hospice connu sous le nom d'hôpital Saint-Jacques. Il était de tradition dans la maison des Cordeliers de Rennes que les premiers Pères de leur Ordre qui vinrent se fixer dans cette ville desservirent d'abord, comme aumôniers, cet établissement charitable destiné dans l'origine à servir d'asile aux pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle, en Galice ; on sait combien ce lieu célèbre de pèlerinage était fréquenté au moyen-âge. Aussi les religieux avaient-ils conservé pour patron de leur chapelle saint Jacques-le-Majeur, dont ils célébraient la fête avec solennité* » (**M. Paul de la Bigne Villeneuve, Bulletin archéologique de l'Association bretonne, II, 114**). Le couvent de Saint-François de Rennes acquit une grande importance ; les religieux y instituèrent, **en 1474**, une confrérie de dévotion à sainte Catherine d'Alexandrie, et le pape Léon X érigea en leur église, en 1517, une autre confrérie en l'honneur de Notre-Dame-des-Douleurs. Mais ce monastère se rendit tristement célèbre au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle, voici à quelle occasion. **Les Cordeliers** s'étaient divisés en plusieurs branches prenant les noms de Capucins, Récollets, Observantins, etc. ; les religieux de Rennes appartenaient à cette dernière catégorie ; or, les Récollets dits Clémentins, parce qu'ils suivaient la réforme du pape Clément VIII, obtinrent permission d'occuper le couvent de Rennes. Mgr de la Mothe-Houdancourt, Evêque de cette ville, nommé commissaire apostolique en cette affaire, les y introduisit non sans peine en **1643**, malgré les protestations des anciens religieux observantins. Ces derniers se retirèrent dans une maison particulière, au faubourg de la rue Hux (**nunc faubourg de Paris**), près la barrière ; mais, le 25 janvier 1644, ils rentrèrent par la force dans leur couvent et en chassèrent les Clémentins. Ils y demeurèrent ensuite, malgré l'évêque, plus d'un an. Toutefois, sur la promesse que leur fit le maréchal de la Meilleraye, lieutenant-général en Bretagne, de les soutenir près du Roi, ils consentirent, **le 23 mars 1645**, à se retirer provisoirement à leur maison de la rue Hux. Les Récollets rentrèrent triomphants, mais leur victoire ne fut pas longue ; le Pape retira la commission apostolique à Mgr de la Mothe-Houdancourt, qui avait excommunié les Cordeliers rebelles, et confia le soin de l'affaire à Mgr Cupif, évêque de Léon. Celui-ci, par sa sentence du **18 novembre 1647**, cassa tout ce qu'on avait fait contre les Cordeliers, les releva de l'excommunication portée contre eux, leva l'interdit jeté sur leur couvent et ordonna aux Récollets de quitter Rennes au plus vite. Ainsi se termina cette querelle dont il serait trop long de raconter ici toutes les phases (**Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, I H, 10**). **Les rapports qu'eut le Parlement de Bretagne avec les Cordeliers de Rennes donnèrent beaucoup de considération à leur couvent. Ce Parlement, créé en 1553, tint ses premières séances. dans les salles de Saint-François dès l'année suivante, et y demeura jusqu'au 11 janvier 1655,**

qu'il prit possession du palais bâti à son usage. Cet édifice fut lui-même construit sur le terrain des Cordeliers, dont l'ancien cimetière occupait la place actuelle du Palais. Aussi les membres du Parlement affectionnaient-ils beaucoup le couvent de Saint-François, et ils avaient coutume d'y aller entendre la messe. Lorsque les Etats de Bretagne se tenaient à Rennes, c'était aussi dans les salles des Cordeliers qu'ils prenaient ordinairement séance, et ce fut là qu'ils se tinrent pour la dernière fois en 1789. A cette époque, les Cordeliers de Rennes possédaient 9 589 livres de rente ; leurs biens consistaient en maisons et en métairies, sans aucun fief ni aucune dîme (nota : les maisons en ville, très nombreuses, étaient affermées 8 212 livres ; il y avait, en outre, les métairies de la Trunaye, en Betton, et de la Tremblaye, en Nouvoitou) ; leurs charges montaient à 2 646 livres, de sorte qu'il leur restait un revenu net de 6 943 livres (**Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 23 H, 37**). Le sceau des Cordeliers de Rennes portait un écusson aux armes décrites plus haut, avec cette légende : SIGILL PATR. GUARD . CONVENT . MIN . RHED. (**Armorial général ms. de 1697**). Le couvent des Cordeliers occupait le terrain compris entre la rue Saint-François et la rue Louis-Philippe ; celle-ci a été tracée sur l'emplacement d'une partie de l'église conventuelle. Cette église était située au Midi des bâtiments claustraux et avait sa façade occidentale sur le placis Saint-François, **qui fait partie maintenant de la place du Palais.** « *Le plan de l'église des Cordeliers consistait dans une nef se terminant à l'Est par une abside à pans coupés ; le chœur des religieux occupait toute la partie orientale jusque vers le milieu de la nef. Un collatéral unique, suivant la forme traditionnelle observée dans les constructions de l'Ordre de Saint François, longeait cette nef et le chœur dans tout le côté méridional, jusqu'à la naissance de l'abside, où il se terminait par un chevet droit* ». C'est dans ce chœur que Bernard de la Roche-Bernard, seigneur de Lohéac, et Hermine de Lohéac, sa mère, **élevèrent vers 1280** un beau maître-autel, orné de colonnes, décoré de tentures et pourvu d'un calice, d'un missel et tout ce qui était nécessaire au saint sacrifice de la messe (nota : 23a Xbris. — *Obiit Bernardus de Rochabernardi dominus de Loheac sepultus in choro cum habitu nostro ; cum matre sua edificavit altare hujus ecclesie, dedit calicem, missale, columnas, cortinas et omnia necessaria ad altare ; anno domini 1282.* - Necrol. Francisc. Redon). « *Le collatéral communiquait avec la nef et le chœur au moyen de huit arcades, vis-à-vis lesquelles s'ouvraient au Midi plusieurs chapelles d'inégale largeur, éclairées par six fenêtres percées dans le mur Sud ; il n'y avait point de bas-côté vers le Nord ; seulement, au bas de la nef, une porte pratiquée vers l'angle septentrional donnait accès dans une petite chapelle accolée à l'église et fondée par les seigneurs de Laval* » (**Bulletin de l'Association bretonne, II, 115**). Cette chapelle, appelée vulgairement chapelle de Dol ou de Saint-Méen, fut bâtie en 1539 par François de Laval, évêque de Dol, qui y fit graver ses armoiries sur la clef de voûte et sur la muraille, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. **Le prélat y fit une fondation en 1551** et la laissa après son décès à sa famille. Mais en 1576 Guy, **comte de Laval et vicomte de Rennes**, afféagea cette chapelle avec tous ses droits de prééminences, d'enfeu et d'armoiries, à **Bertrand d'Argentré, sénéchal de Rennes, qui y fut inhumé**, et dont les descendants la conservèrent sous la mouvance des vicomtes de Rennes. Ceux-ci se réservèrent toutefois certains droits dans cette chapelle dont ils se trouvaient fondateurs ; **aussi les Cordeliers** devaient-ils faire pour eux « *les prières nominales à la procession de chaque dimanche avant la grand'messe, dans ladite chapelle, où ils doivent s'arrêter pendant lesdites prières* » (**Déclaration de la vicomté de Rennes en 1681**). Plusieurs autres familles illustres avaient droit de sépulture dans l'église des Cordeliers et y avaient fondé des chapelles. Les sires d'Acigné s'y faisaient tous inhumés dans le chapitre, et dans la chapelle du Saint-Sépulcre ; là reposèrent Alain, décédé en **1306** ; Pierre III, décédé en **1347** ; Jeanne de la Lande, dame d'Acigné, décédé en **1367** ; Marie de Coëtquen, dame d'Acigné, décédé en **1388** ; Jean d'Acigné, seigneur de la Lande, décédé en **1403** ; Jean Ier, décédé en **1421** ; Catherine de Malestroit, dame d'Acigné, décédée en **1434** ;

Jean IV, décédé en **1462** ; Jean V, décédé en **1497** ; Jean VI, décédé en **1525** ; Jean d'Acigné, vicomte de Loyat, décédé en **1525** ; Jean VII, décédé en **1539** ; Jean VIII, décédé en **1573** ; François d'Acigné, prieur de Combourg, décédé en **1509**, etc., etc. (*Dom Morice, Preuves de l'Histoire de Bretagne, II, 864 - Du Paz, Histoire généalogique de Bretagne - Necrolog. Francisc. Redon*). Les seigneurs de Fontenay, en Chartres, jouissaient d'un enfeu dans la chapelle Saint-François, où furent inhumés Thomas de Fontenay, décédé en **1302** ; Olivier de Fontenay, décédé en **1337** ; Thomas de Fontenay, décédé en **1379** ; Marie de Fontenay, décédé en **1385**, et beaucoup d'autres membres de leur famille. Pierre de Rohan, seigneur de Pontchâteau, fut enterré en **1518** dans la chapelle de Notre-Dame-des-Douleurs ; — Thibault de Guel et Jeanne de Champagné, sa femme, en **1404**, dans la chapelle de Saint-Martin ; — Yves Bothic, seigneur d'Erquy, en **1551**, dans celle du Saint-Nom-de-Jésus (*Necrolog. Francisc. Redon*). Les seigneurs du Bouédrier, en Toussaints, possédaient aussi la chapelle de Saint-Fiacre, qui leur était prohibitive ; située du côté de l'épître, elle renfermait leur enfeu armorié de leur blason : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois tourteaux de gueules*. Le seigneur de Bréquigny en jouissait en **1679**, en qualité de seigneur du Bouédrier. Elle avait été fondée en **1454** par Jean Bouédrier (*Archives nationales, P. 1713*). Dans le chœur furent inhumés : en **1242**, Mathieu de Laval ; — en **1270**, Gilbert de Moréac ; — en **1284**, Marguerite de Moréac ; — en **1305**, Théophanie de la Motte, dame de Moréac ; — en **1282**, Bernard de la Roche-Bernard, seigneur de Lohéac ; — en **1357**, Jeanne de Nozay, dame de Montfort ; — en **1374**, Jean de Châteaugiron, seigneur de Malestroit ; — en **1402**, Henri de Dinan, seigneur de la Hunaudaye ; — en ... Guy de Laval, maréchal de France. **Beaucoup d'autres grands personnages du moyen-âge reçurent aussi la sépulture dans l'église des Cordeliers** ; notons parmi eux : Olivier de Machecoul et Eustachie de Vitré, dame de Machecoul ; — Isabeau de Machecoul, dame de Châteaubriant, décédée en **1316** ; — Guillaume de Saint-Gilles, décédé en **1286** ; — Thomase, dame de Châtillon, décédée en **1302** ; — le sire de Rougé, décédé en **1347** ; — Jean d'Espinay, seigneur du Boisduliers, décédé en **1537** ; — Claude Anger, seigneur de Crapado, décédé en **1593** (*Necrolog. Francisc. Redon*). Au XV<sup>ème</sup> siècle, Guillaume Hay, Jacques Bourgneuf, Olivier de Beaumont et plusieurs autres citoyens de Rennes déjà distingués, obtinrent aussi leur sépulture aux Cordeliers ; **à une époque plus rapprochée de nous, on y vit aussi dans le sanctuaire le tombeau des Huchet, seigneurs de la Bédoyère**. Entre le grand autel et celui du Saint-Nom-de-Jésus était l'enfeu des Montaran, possédé en dernier lieu par la famille Le Prestre de Châteaugiron ; — **devant les autels du Saint-Nom-de-Jésus et de Sainte-Elisabeth se trouvait celui de Nosseigneurs des Etats de Bretagne** ; — à côté du Crucifix celui des Duliepvre du Bois de Pacé ; — vis-à-vis la chaire celui des Viard dits de Jussé et de Mouillemusse ; — la famille de Rosmadec eut le sien dans la chapelle Saint-Charles, — et les Bruslon, seigneurs de la Muce, firent construire une chapelle prohibitive au bas de la nef, du côté de la rue Saint-Georges. — Enfin, les familles Brandin, — Barrin de la Villegeffroy, — de Guéhenneuc, — Fouquet de Chalain élevèrent, ainsi que plusieurs autres, des tombeaux dans l'église dont nous nous occupons. **On voit que dans l'étroite enceinte de ce modeste sanctuaire des Frères-Mineurs de Rennes** on pouvait lire sur les dalles usées par les siècles, où tant de générations avaient prié, les noms les plus illustres de notre contrée, tant dans la noblesse que dans la magistrature et la bourgeoisie. **Quand vint la Révolution**, les Cordeliers furent naturellement expulsés, et leur couvent fut affecté en partie au service militaire. **La vaste salle des Etats y devint le siège des clubs révolutionnaires**. Plus tard, sous l'Empire, le Petit-Séminaire diocésain fut installé dans ce vieux monastère, mais il fut transféré ailleurs sous la Restauration. **L'église des Cordeliers fut ensuite rasée** pour faire place au percé de la rue Victor Hugo, qui la coupa dans son axe. Quant aux autres bâtiments conventuels, ils furent en partie détruits, en partie adaptés à de nouvelles constructions "Maison des Avocats" 6, rue Hoche.

**Aujourd'hui il ne reste plus trace du cloître**, mais le Musée archéologique possède encore quelques colonnes de granit qui en proviennent ; accolées deux à deux, elles devaient recevoir des arcades ogivales ; leur style se rapporte bien à ce que l'on connaît d'analogues en cloîtres du XIII<sup>ème</sup> siècle, et elles ne peuvent que faire vivement regretter le monument qu'a détruit le vandalisme de 1793.

**Réf** : <http://www.infobretagne.com/rennes-chapelles-anciennes.htm>